

# INFOCTRI

## DANS CE NUMÉRO

Un bel outil pour innover!	1
L'agriculteur obtient la part du lion	2
Victoire environnementale pour l'Abitibi-Témiscamingue	2
La génomique au secours de la foresterie	3
Sites internet d'intérêt en foresterie	3
Colloques et activités	4
Nouvelles publications	4



## DE L'ARGENT DANS VOS POUBELLES...

LE COMPOST EST UN FERTILISANT NATUREL ET ÉCONOMIQUE. IL PEUT SERVIR AUTANT L'HORTICULTEUR AMATEUR QUE L'AGRICULTEUR MARAÎCHER.

AU QUÉBEC, 40 % DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS SERAIT COMPOSTABLE, CE QUI REPRÉSENTE ANNUELLEMENT PLUS DE 1,5 MILLIONS DE TONNES DE RÉSIDUS COMPOSTABLES (BOIS EXCLU). UN SAC DE 15 KG DE COMPOST SE VEND ENVIRON 4,20 \$.

## Un bel outil pour innover!



Les dirigeants d'entreprises auraient avantage à s'adresser au cégep de

leur coin de pays pour accéder aux dernières technologies de leur industrie. Les 35 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) sont une bonne porte d'entrée pour les PME qui veulent profiter de la recherche publique, affirme Geneviève Tanguay, sous-ministre adjointe au ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation. « Certaines personnes peuvent être intimidées par les universités. C'est plus facile pour elles de faire affaire avec un CCTT dans un premier temps », dit-elle. Le Québec compte sur les centres collégiaux de transfert de technologie parce qu'ils contribuent à former une main-

d'œuvre qualifiée pour utiliser les dernières technologies de l'industrie. De plus, ces centres permettent de renforcer une grappe industrielle locale, puisqu'ils sont spécialisés dans un secteur d'activité qui est souvent au cœur de l'activité économique de leur région. Cela dit, Mme Tangbay invite les gens d'affaires à prendre contact avec le CCTT de leur région, même si sa spécialisation n'est pas celle dans lequel œuvre l'entreprise. « Les centres collégiaux travaillent de concert. Plusieurs ont des mandats nationaux, ils peuvent donc travailler avec des entreprises de partout au Québec », dit-elle. Par exemple, ~ fabricant d'équipement industriel du Lac-Saint-Jean peut communiquer avec le centre Agrinova, spécialisé en agriculture, à Alma. Ce centre fera la liaison avec un autre centre dont l'expertise répond aux besoins du client. Les frais d'exploitation des CCTT sont assumés par le gouvernement et les clients sont facturés pour les

travaux qui sont menés pour eux. Pour inciter les entreprises à profiter des centres, Québec offrira bientôt une aide financière pour alléger la facture du client.

Actuellement, il existe 35 CCTT, y compris 4 dont la création a été annoncée en juin. Les nouveaux centres sont le Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers, à Amqui, le Techno-Centre éolien Gaspésie-les-îles, à Gaspé, le Centre de développement de bioproduits, à La Pocatière, et l'Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire, à Montréal. Le gouvernement Charest entend porter à 45 le nombre de CCTT d'ici la fin de son mandat. Toutefois, le mandat du gouvernement pourrait être écourté compte tenu qu'il est minoritaire, ce qui pourrait compromettre la réalisation de cet objectif.

## L'agriculture obtient la part du lion



Le gouvernement Charest va injecter 90 M\$ d'argent neuf, sur dix ans, afin d'aider les agriculteurs du Québec à réduire la pollution diffuse émanant de leurs fermes, notamment par l'aménagement de bandes de protection en bordure des rivières

et des lacs plus sensibles à l'érosion.

C'est là l'une des principales mesures dévoilées dans le cadre du sommet sur les algues bleu-vert présidé par le premier ministre Jean Charest, le 25 septembre 2007, à Sainte-Adèle, dans les Laurentides.

Le gouvernement Charest n'a pas annoncé de nouvelle réglementation afin d'encadrer les activités agricoles. Le gouvernement libéral respecte ainsi la promesse d'une trêve réglementaire envers l'agriculture jusqu'en 2010 faite par le ministre de l'Environnement de l'époque, Claude Béchard, aux congressistes de l'UPA réunis à Québec, en 2006.

Au total, le gouvernement du Québec a décidé d'adopter 35 mesures qui nécessiteront un investissement de 195 M\$ sur dix ans afin de contrer le phénomène des algues bleu-vert qui affecte 158 lacs, dont 31 où leur présence est généralisée. Du total, 113 M\$ constituent de l'argent neuf.

Les mesures touchant le secteur agricole nécessiteront un financement global de 145 M\$ sur dix ans. C'est le programme Prime-Vert qui assumera la différence entre les 90 M\$ d'argent neuf annoncés à Sainte-Adèle et le total de 145 M\$. Québec envisage toutefois une contribution du gouvernement fédéral à hauteur de 82 M\$.

Source : Article intitulé « L'agriculture obtient la part du lion » tiré de la revue de presse Accord du 25 au 1<sup>er</sup> octobre 2007

## Victoire environnementale pour l'Abitibi-Témiscamingue



Le gouvernement du Québec amorcera les travaux de restauration du parc à résidus miniers abandonné Aldermac. En effet, dans une lettre adressée à Mme Châteauvert, présidente du CREAT, le ministre Claude Béchard mentionne que les plans et devis pour la restauration d'Aldermac sont pratiquement complétés et que les travaux, dont les coûts sont estimés à 14 millions de dollars, devraient débuter au printemps 2008.

Rappelons que la mine Aldermac a

été exploitée entre 1932 et 1943. On y a extrait du cuivre, de l'argent, du zinc et de l'or et on a laissé là ce dont on ne voulait pas, c'est-à-dire 1,5 million de tonnes de résidus miniers générateurs de drainage minier acide. Ces résidus miniers, qui couvrent une superficie de plus de 76 hectares, réagissent avec l'eau de pluie et l'oxygène de l'air pour former de l'acide sulfurique. L'acide sulfurique ainsi produit s'écoule tranquillement dans la rivière et le lac Arnoux, qui lui, se déverse dans le lac Dasserat. Le but des travaux de restauration est d'empêcher la réaction chimique entre les résidus miniers et l'air et entre les résidus et l'eau.

La restauration d'Aldermac est d'autant plus importante qu'une étude récente a démontré que la biodiversité du lac Dasserat est affectée par le drainage minier acide du parc à

résidus miniers abandonné Aldermac. Les résultats de cette étude, menée par une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal et du Centre Eau, Terre et Environnement de l'Université du Québec à Québec (INRS-ETE), ont été présentés à la population régionale lors d'une soirée organisée par le CREAT en novembre 2006.

Le CREAT et Mme Véronique Doucet, artiste multidisciplinaire, avaient entamé une campagne de sensibilisation du public et de pression auprès du ministère des ressources naturelles et de la faune, du ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs, ainsi qu'auprès du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Grâce à leur implication et à celle des 3 000 signataires de cartes postales, la biodiversité du lac Dasserat sera désormais mieux protégée.



## Colloques et activités

### MIDI DE LA FORESTERIE: LE PROGRAMME DE GESTION DU FEU ET LES BRÛLAGES DIRIGÉS À PARCS CANADA...PAR VICTOR KAFKA.

Le 16 octobre 2007 au Cégep de Rouyn-Noranda ou par vidéo-conférence

Pour plus d'informations, consultez le <http://web2.uqat.ca/cafd/midiForesterie>

### 62E CONGRÈS ET SALON FORESTIER DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES CANTONS DE L'EST

Les 18 et 19 octobre 2007, Victoriaville

Pour info : <http://www.afce.arbre.foret.org/congres07.htm>

### MIDI DE LA FORESTERIE: INDICATEURS COMPORTEMENTAUX POUR LA GESTION DE LA FAUNE EN MILIEU FORESTIER... PAR DANIEL FORTIN.

Le 23 octobre 2007 au Cégep de Rouyn-Noranda ou par vidéo-conférence

Pour plus d'informations, consultez le <http://web2.uqat.ca/cafd/midiForesterie>

### 64E CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les 9 et 10 novembre 2007 à Amos

Pour plus d'informations, consultez le : [http://www.afat.qc.ca/francais/evenements\\_congres.html](http://www.afat.qc.ca/francais/evenements_congres.html)

### SOMMET SUR L'AVENIR DU SECTEUR FORESTIER QUÉBÉCOIS

10, 11 et 12 décembre 2007, Québec

Pour plus d'informations, consultez le : <http://sommetsforet.ffg.ulaval.ca/intro.php>

## Publications intéressantes (cliquez sur le titre - PDF)

- ① SIMARD, M., LECOMTE, N., BERGERON, Y., BERNIER, P.Y., AND PARÉ, D. 2007. [Forest productivity decline caused by successional paludification of Boreal soils](#). Ecological applications. 17(6):1619-1637. DOI:10.1890/06-1795.1
- ② Ouvrage collectif, 2007. [Aménagement écosystémique en forêt boréale](#). Presses de l'Université du Québec. 672 p. ISBN 978-2-7605-1525-3
- ③ Fortier, J. 2007. Débouchés potentiels du peuplier hybride au Québec. [Info-RLQ. Vol.4 no.4](#)
- ④ Anonyme, 2007. [Publications de 2006-2007 de la direction de la recherche forestière](#). Ministère des ressources naturelles et de la faune. 136 articles.



**Centre technologique  
des résidus industriels**

Steven Maheux, ing.f.  
Agent de développement en aménagement intensif

341, rue Principale Nord  
Amos (Québec) J9T 2L8  
Téléphone : (819) 732-8809 poste 8328  
Télécopie : (819) 732-8805

[ctri.amos@cegepat.qc.ca](mailto:ctri.amos@cegepat.qc.ca)  
[steven.maheux@cegepat.qc.ca](mailto:steven.maheux@cegepat.qc.ca)  
[www.ctri.qc.ca](http://www.ctri.qc.ca)

**Un lien direct avec  
votre milieu forestier**